



Un rôle agricole et économique



En Scarpe-Escout, le saule têtard ponctue le paysage. Intimement lié à la vie des habitants, le saule joue un rôle agricole et économique fondamental : drainage des sols, bois de chauffage, ombrage, brise-vent, supports de clôture, maintien des berges des cours d'eau, etc.

Les techniques agricoles et nos nouveaux modes de vie bouleversent les pratiques d'entretien de ces saules qui perdent peu à peu leur utilité immédiate et leur disparition progressive implique une banalisation du paysage.

Le Parc naturel régional mène une politique durable de protection et de restauration du saule têtard. Ses actions de démonstration de taille et de distribution de perches de saules ont permis de planter et de sauver de nombreuses trognes.

Le Parc naturel régional incite également à la valorisation de ses bois sous forme de bûches ou de plaquettes pour se chauffer, de mulch pour pailler les plantations, ou encore de tressage pour la réalisation de clôtures.



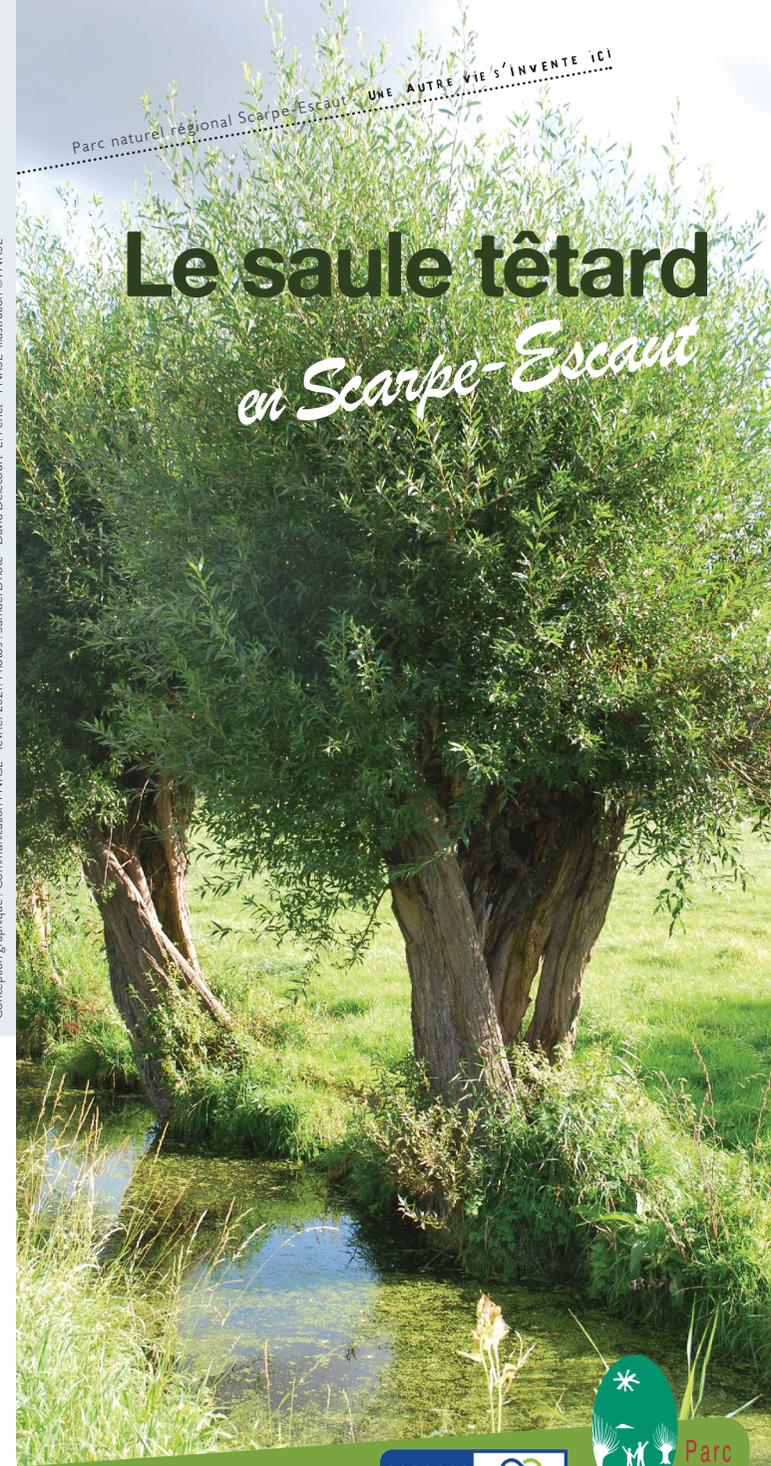
Silhouettes uniques ou alignement d'arbres, les saules têtards sont également des refuges pour la biodiversité. En vieillissant, l'arbre et sa tête évoluent : les cicatrisations des coupes sont plus difficiles, des champignons s'installent et « attaquent » le bois. L'arbre se creuse donc de cavités et attire beaucoup d'oiseaux (mésanges, chouettes chevêches, pics ...) et de mammifères hivernants (chauve-souris, lérots, hérissons, belettes, hermines ...). Espèce mellifère, le saule fournit également très précocement du pollen aux abeilles.



Parc naturel régional Scarpe-Escout - UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI

Le saule têtard en Scarpe-Escout

Conception graphique : Communication PNRSE - février 2021 - Photos : Samuel Diote - David Delecourt - E. Penet - PNRSE - illustration © PNRSE



**Parc naturel régional
Scarpe-Escout**
357, rue Notre Dame d'Amour
BP 80055
59731 Saint-Amand-les-Eaux cedex
03 27 19 19 70
contact@pnr-scarpe-escout.fr
www.pnr-scarpe-escout.fr



Parc
naturel
régional
Scarpe - Escout



espaces
naturels
régionaux



Région
Hauts-de-France



Parc
naturel
régional
Scarpe - Escout

Quelques conseils



Le saule doit sa forme particulière à une taille récurrente dite « en têtard » qui consiste en une élimination régulière des branches à leur base tous les 5 à 8 ans. Cette taille engendre la pousse vigoureuse de nouvelles tiges qui développeront un bourrelet de cicatrisation formant ainsi cette silhouette si particulière. Les branches coupées peuvent être replantées à leur tour : ces « perches »



seront de préférence droites, auront une longueur d'environ 3 m, un diamètre de 5 à 10 cm et une écorce lisse.

Attention, la taille de très vieux saules creux ou non taillés depuis plus de 15 ans peut être dangereuse. On parlera alors plutôt de restauration, celle-ci doit être confiée à des professionnels.

Pour la plantation

- Couper la base de la « perche » en biseau
- Enfoncer la branche de 50 à 80 cm dans un sol humide pour qu'elle dépasse d'au moins 1,80 m à 2 m.

Si les objectifs sont de créer un alignement, il faut planter les perches tous les 8 mètres au minimum pour permettre un bon développement des arbres.

Pour la taille

Durant les premières années qui suivent la plantation, les bourgeons vont se développer en rameaux tout au long du jeune saule. Il faut conserver uniquement les rameaux du sommet de la perche.

Après plusieurs années, suivant la vitesse de croissance, il faudra couper tous les rameaux du sommet entre fin novembre et mi-mars.

Cette pratique se répétera en moyenne tous les 5 à 8 ans au maximum.

